

COM_Le Département a déposé plainte

Suite à la publication de plusieurs données et documents confidentiels et non publics sur divers médias, le Conseil départemental a déposé une plainte, le 28 mars 2019, pour violation du secret professionnel et recel de violation du secret professionnel.

Une plainte complémentaire a été déposée, le 24 avril 2019, suite à la publication de nouveaux documents internes.

Monsieur Claude Térouinard, Président du Conseil départemental et Monsieur Jean-Charles Manrique, Directeur général des services apporteront leur pleine coopération aux autorités judiciaires.

Votre contact

Xavier Châtelain

Directeur de cabinet et de la communication

02 37 20 10 10

xavier.chatelain@eurelien.fr